





COVID-19 : LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION ALERTE LE GOUVERNEMENT ET DEMANDE UN ARRET TEMPORAIRE DES CHANTIERS POUR S'ORGANISER

Paris, le 17 mars 2020 - « Nous sommes en guerre ». Alors que le Président de la République a sonné la « mobilisation générale » contre la pandémie du coronavirus lors de son allocution du 16 mars dernier, le secteur de la construction demande instamment au Gouvernement d'arrêter temporairement les chantiers, à l'exception des interventions urgentes, et de lui laisser une dizaine de jours pour s'organiser.

La santé et la sécurité des personnes est une priorité absolue pour les entreprises de Bâtiment et de Travaux Publics.

Face à des mesures de protection qui ne sont pas toujours assurées pour les salariés, en l'absence notamment de masques de protection, face à des donneurs d'ordre qui, de manière éparpillée, arrêtent certains chantiers, face à des difficultés majeures d'approvisionnement, face à certaines interventions des forces de l'ordre pour interrompre des chantiers, le BTP est confronté à une désorganisation, à des risques sanitaires et à une incompréhension mêlée d'inquiétude légitime à la fois des chefs d'entreprise et des salariés.

Pour rappel, le BTP emploie en France plus de 2 millions de salariés sur tout le territoire national. Il est de notre responsabilité collective de limiter au maximum les risques de propagation du coronavirus et de trouver avec le Gouvernement des solutions pour protéger la santé des salariés et assurer la poursuite de l'activité dans de bonnes conditions.

CONTACTS PRESSE:

Fédération nationale des Travaux publics (FNTP)

Contact Havas: Manon GAUDEFROY, manon.gaudefroy@havas.com, 07 88 61 74 01

Contact FNTP: Sophie CAHEN, cahens@fntp.fr, 07 84 17 75 93

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)

Contact CAPEB: lsabelle Planchais, <u>i.planchais@capeb.fr</u>, 06 08 56 78 06 Contact Hopscotch: Alice Augeraud <u>augeraud@hopscotch.fr</u>, 01 58 65 00 54

Fédération française du Bâtiment (FFB)

Contact FFB: Anaik CUCHEVAL, cuchevala@national.ffbatiment.fr, 01 40 69 51 39

À PROPOS DE LA FNTP

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses 12 Fédérations Régionales, 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 300 000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes.

Pour en savoir plus : www.fntp.fr @FNTP_info

À PROPOS DE LA CAPEB

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat* du Bâtiment, lequel dénombre :

- -555 261 entreprises employant moins de 20 salariés**, soit 98% des entreprises du Bâtiment***
- -640 621 salariés, soit 59% des salariés du Bâtiment
- -55.300 apprentis, soit 79% des apprentis du Bâtiment

Et lesquels réalisent

-84,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 64% du CA du Bâtiment

- * Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au Répertoire des métiers.

 ** Ce chiffre (555 261) comprend les 138 639 auto-entrepreneurs inscrits au SSI (ex-RSI),
- *** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2019 »

Pour en savoir plus : https://twitter.com/capeb_fr - www.capeb.fr

À PROPOS DE LA FFB

La Fédération Française du Bâtiment (FFB) est forte de 50000 adhérents, dont 35000 de taille artisanale. Ces entreprises réalisent les 2/3 des 140* milliards d'euros HT du chiffre d'affaires et emploient les 2/3 des 1104000* salariés du secteur. Déclarée officiellement 1ère organisation patronale représentative des employeurs du bâtiment, pour toutes les tailles d'entreprise, la FFB défend en toute indépendance les intérêts collectifs de l'ensemble de la branche (*chiffres 2018).

Pour en savoir plus : www.ffbatiment.fr ou @FFBatiment